



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES HYDROCARBURES
Projet d'Interconnexion Électrique 225 kV Guinée Mali (PIEGM)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SERVICES DE CONSULTANTS (Firmes)

AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PIEGM POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 (AUDIT DE CLOTURE)

Secteur : **Energie**

Référence de l'Accord de financement : **Don N° 5110155000052**

Numéro d'Identification du Projet : **P- Z1-FA0-149**

Date : **03 février 2025**

- 1- Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un don de 13 400 000 UC et un prêt de 16 600 00 UC du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir une partie du coût du **Projet d'Interconnexion Electrique en 225 KV Guinée-Mali (PIEGM)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les services d'un consultant chargé de **l'audit externe des comptes du PIEGM pour les exercices 2024, 2025 et 2026 (audit de clôture)**.
- 2- Les services prévus au titre de ce contrat consistent à (i) réaliser l'audit comptable et financier des dépenses effectuées par l'Unité de Gestion des exercices 2024, 2025 et 2026 (audit de clôture) ; (ii) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet ; (iii) s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.
- 3- Les objectifs généraux de l'auditeur sont les suivants :
 - a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
 - b) obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations.
 - c) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt/de don ;
 - d) obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux

fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et

e) faire rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.

- 4- Le Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures (MEHH) représenté par l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali invite les firmes de Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de consultants intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations (documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc...). Les critères d'évaluation pour la liste restreinte sont :

Critères de notation	Note sur 100
1. Expériences générales du cabinet	20
2. Expériences similaires dans le domaine de l'audit	30
3. Expériences spécifiques dans l'audit financier et comptable des projets de développement financés par les partenaires techniques et financiers	50
Total	100

- 5- **Les firmes de consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification et chaque firme de consultant ou chaque membre d'un groupement de consultants devra joindre à son dossier une attestation d'inscription à un Ordre d'Experts Comptables Agréé national ou régional, en cours de validité.**
- 6- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque (« Politique d'acquisition de la BAD »), édition octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
- 7- Les firmes de consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali

A l'attention de **M. Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet**

Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot,

BP 1463 Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 622 622 085 /622 03 80 50

E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr , paulbavogui@gmail.com

et aux heures suivantes : de 8H à 17H du lundi au jeudi et de 8H à 13H les vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées **ou envoyées par courriel** à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard le 18 février 2025 à 11 H 00 (heure locale)** et porter expressément la mention : « **Avis à manifestation d'intérêt pour l'audit externe des comptes du PIEGM pour les exercices 2024, 2025 et 2026 (audit de clôture)** »

Adresses d'envoi :

A l'attention de **M. Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet**
Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot,
BP 1463 Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 622 622 085 /622 03 80 50
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr , paulbavogui@gmail.com

Le Coordonnateur du PIEGM

Mamady KAKORO